

« Un politicien ne peut faire carrière sans mémoire, car il doit se souvenir de toutes les promesses qu'il lui faut oublier » Frédéric Dard

Comme tous les 5 ans, cette nouvelle année débute sous le signe de la grande foire électorale. Entre choix des candidats, puis débauche de promesses (on l'a pas fait avant, mais la prochaine fois on le fera, promis, juré), l'espace médiatique est saturé d'annonces et d'affaires.

Parmi toute cette agitation, émerge comme une rengaine, un doux refrain aux oreilles des néo-libéraux et assimilés, « c'est la faute aux fonctionnaires ». La faute de quoi ? D'être différents ? De ne pas être obsédé par le rendement financier ? De vouloir accomplir leur mission dans le respect de l'intérêt général et des citoyens/usagers ?

Sans doute tout cela à la fois. D'où un discours, entendu également au sein de notre administration, visant à dénaturer, voire nier, les notions mêmes de missions régaliennes, de service public. Ainsi, il devient possible de refuser toute légitimité aux fonctionnaires, à leur statut dérogatoire au droit du travail. Ainsi, il devient possible de présenter les fonctionnaires comme des privilégiés, des nantis, surtout face aux salariés du secteur marchand dont les droits tendent à se réduire comme peau de chagrin.

Ce qui permet à certain(e)s de surenchérir sur le nombre d'emplois de fonctionnaires à supprimer. Car, soyons précis, ce qui se cache derrière ces discours, le plus souvent, ce ne sont pas des suppressions massives d'emplois dans la fonction publique, mais le remplacement de fonctionnaires, donc de salariés soumis à un statut relativement protecteur, par des salariés soumis à un droit du travail de moins en moins protecteur.

Dans un même élan, le statut de la fonction publique se voit lui aussi remis en cause, de manière plus ou moins insidieuse.

Il s'agit notamment d'assouplir les règles de gestion afin de donner plus de liberté aux directions locales (élargissement des RAN, multiplication des postes à profil). L'objectif est ici, clairement et dans un contexte de sous-effectif chronique, de favoriser la mise en place de mégastructures venant se substituer au maillage territorial que nous connaissions jusqu'ici.

Il s'agit également de mettre les agents en concurrence via une individualisation de la rémunération. Le RIFSEEP (Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Tout est dans ces deux derniers mots.

De plus en plus, l'engagement professionnel, à la DGFIP, ne se définit plus comme la volonté de bien faire son travail, mais comme la docilité aux consignes venues d'en haut. Dans nombre de services, est considéré comme bon agent celui qui se comporte en presse-bouton bête et discipliné, pas celui qui cherche à comprendre le sens de son travail afin d'en maîtriser l'ensemble des tenants et aboutissants.

C'est parce que Solidaires Finances Publiques refuse cette logique du chacun pour soi et après moi le déluge, que nous appelons au boycott de l'entretien d'évaluation.

Car cette évolution, cette destruction programmée des services publics n'est en rien inéluctable.

Mais seule l'action collective des agents, relayée par les organisations syndicales, peut permettre de sortir de cette spirale absurde.

Ne vous demandez pas ce que les syndicats peuvent pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour vous-même, vos collègues, votre avenir.

COURRIER D'UNE LECTRICE

Le Stironkel laisse la plume à l'une de ses lectrices :

« Bonjour,

J'ai entendu ces derniers jours des propos qui, jusqu'à présent, m'exaspéraient mais à présent me révoltent. Nos hommes politiques, de moins en moins respectueux des personnes qui restent, somme toute, leur électorat, se permettent des phrases assassines et tiennent des discours de plus en plus incisifs et irrespectueux envers leurs concitoyens.

Pour exemple M. Fillon se targue de vouloir supprimer 500.000 fonctionnaires. Il semble bien connaître la situation dans les services des diverses fonctions publiques pour oser avancer un chiffre aussi invraisemblable, sans compter que le mot suppression ne semble même plus envisageable au sein de la fonction publique, tant elle va mal!

Non content d'annoncer des suppressions de postes en quantité non négligeable, il prend un air très amusé et insupportablement prétentieux lors d'une interview, en prétendant que sans lui, à l'heure d'aujourd'hui, s'il n'était pas intervenu, France Télécom serait encore "envahi par les fonctionnaires". Autrement dit par ces petits crétins d'employés qui ne foutent rien de la journée et osent en plus demander un salaire qui coûte cher aux contribuables.

Tout le monde sait désormais ce qui s'est passé à France Télécom, l'utilisation d'une méthode consciente de destruction des personnes. Comment un homme se posant comme responsable peut-il encore se vanter d'être à l'initiative de ces dérives ?

Nous avons peut-être éradiqué un Sarkozy dangereux par sa bêtise (« casse-toi pauvre con »), sa soif de pouvoir et son incompétence notoire, mais nous avons visiblement "gagné" un Fillon aussi sarcastique et prétentieux que lui. Non seulement il s'y croit déjà, mais en plus il justifie le bien-fondé de son programme (suppression de certaines couvertures sociales, suppression des fonctionnaires, suppression des 35 heures) en se louant d'être chrétien!



Bizarre, mes cours de religion, mes débats avec des gens d'églises diverses, le respect de l'autre que m'ont enseigné mes parents, ne ressemblent pas vraiment à l'image qu'il véhicule.

Se réclamer du christianisme dans son cas est pour moi une hérésie, mais surtout une insulte profonde à ceux qui sont respectueux de ce que leur religion leur enseigne : l'égalité entre les hommes, le respect de chacun, le partage, l'écoute de l'autre....

Suis-je donc la seule à me sentir insultée profondément en tant que chrétienne, fonctionnaire, qui plus est malade, par les propos de cet homme. N'a-t-il donc jamais connu aucune des difficultés de la «vie normale» ?

Le service public n'a-t-il aucun sens pour lui ? Il est vrai que le service public protège les plus faibles... L'agent des Finances Publiques que je suis déplore chaque jour l'abandon de ce service public là.

Nous sommes entrain de perdre tous les acquis gagnés si durement et au prix de nombreuses vies et de bien des combats de nos ancêtres et nos aînés.

Il semblerait que, comme toutes les grandes civilisations depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, le pays des droits de l'homme ait entamé sa déchéance. Et sa chute vertigineuse ne fait que tirer vers le bas un pays qui se voulait l'exemple de la droiture et du respect humain.

Triste époque lorsqu'on songe aux dirigeants qui prennent le pouvoir de nombreux pays (Russie, USA, Corée, Turquie...) j'avoue que l'avenir fait vraiment peur.

Moment de dépression profonde mais en tant qu'être humain, fonctionnaire et bénéficiaire de la sécurité sociale, je trouve que je cumule les mauvais points et j'ai peur d'être bientôt mise au ban de la société si un dirigeant mégalomane accédait au pouvoir y compris par les urnes.

Je ne m'exprime pas bien pour dire ma colère, pardon, mais j'avais besoin de l'exprimer. Ces gens-là n'ont même plus idée de ce qui régit le quotidien d'un être humain "normal de base".

Je culpabilise tous les jours de ne pas arriver à contenter mes contribuables, et nos chefs de service nous font endosser sans vergogne ces manquements, alors, si, en plus, un ancien premier ministre prétendant à la présidence nous bafoue, ça devient vraiment trop lourd.

Quand on lit votre compte rendu du CTL, on n'y voit aucun espoir de compréhension de la part de notre hiérarchie !

L'avenir est sombre, il faut réagir. Belle année 2017 !



BOYCOTTER L'ENTRETIEN

La proposition d'entretien d'évaluation va bientôt arriver dans ta boîte mail.

Tu as le droit d'être ravi(e) : "enfin une occasion d'entendre ma ou mon chef de service chanter mes louanges...ou pas!"

Tu as aussi le droit d'être inquiet(e). Ce tribunal annuel (tribunal quoiqu'on en dise), est trop souvent l'occasion de règlements de comptes, d'apprendre que contrairement à ce que je croyais, je ne connais pas mon boulot (et une croix dans "bon" !), que cette manie de vouloir servir le public à tout prix est démodée et contre productive etc.



Un rappel : l'entretien N'EST PAS OBLIGATOIRE.

Il est proposé deux fois en cas de premier refus, mais personne ne doit être sanctionné dans ses appréciations pour ne pas avoir participé à l'entretien, sinon c'est un cas d'annulation de la notation.

Cette année, les B ouvrent le bal des effets délétères de PPCR (parcours professionnel, carrière et rémunération), en perdant la possibilité de gagner des mois pour avancer plus vite dans la carrière. Les A et C suivront...

Néanmoins les appréciations et le tableau synoptique pourront t'écarter de la liste d'aptitude et du tableau d'avancement!

Alors, QUESTION : pourquoi continuer à aller mettre la tête sur le billot à l'entretien alors qu'on peut s'en dispenser?

Solidaires Finances Publiques propose donc à tous les collègues, B en tête, de ne pas participer à l'entretien d'évaluation cette année.

Il peut s'agir d'une action collective qui aura d'autant plus d'impact auprès de la direction, quand un service ne fonctionne pas par exemple.

Il peut aussi s'agir d'une action individuelle, soutenue par Solidaires Finances Publiques.

En tout état de cause, n'hésite pas à nous demander conseil et assistance, avant, après, à la place, mais pas pendant, puisqu'il nous est interdit d'accompagner un collègue à l'entretien d'évaluation.

Pourquoi payer une cotisation à Solidaires Finances Publiques?

C'est vrai ça, pourquoi cotiser?

Les militants de Solidaires sont sympas, ils n'exigent pas un chèque en échange d'un renseignement ou d'un coup de main!

Certes, sauf que pour qu'il reste des collègues militants, formés, respectés de la direction pour leur implication, disponibles, il faut des syndicats forts, en adhérents et en temps syndical.

Solidaires Finances Publiques, première organisation syndicale à la DGFIP et au Ministère, vit uniquement des cotisations de ses adhérents.



Cette contrainte est garante de son indépendance à l'égard des partis politiques aussi bien que des gouvernements.

C'est ce qui fait qu'elle n'a pas à se compromettre et à s'asseoir sur ses valeurs de justice, de tolérance, de solidarité, de service public, pour exister.

Cotiser, c'est non seulement apporter son écot, mais aussi s'engager à soutenir et défendre nos valeurs.

Cet engagement du plus grand nombre est indispensable en cette période de chasse aux fonctionnaires et aux syndicats, ces empêcheurs de détruire en rond. Nous sommes dans la ligne de mire une fois de plus, d'une majorité de potentiels futurs gouvernants.

Ne nous y trompons pas, ils rêvent de balancer notre statut par dessus bord, la DG rêve de balancer nos règles de gestion, notre souci de conditions de vie au travail décentes, notre sens du devoir et du service public.

Réagissons tous ensemble, syndiquons-nous à Solidaires Finances Publiques.

RAPPELS POUR LES MUTATIONS

Nous conseillons aux adhérents ayant déposé une demande de mutation, de nous adresser une copie. Nous la ferons suivre aux capistes nationaux. N'oubliez pas d'y mentionner vos numéros de téléphones (portable si possible) pour que les camarades puissent vous joindre avant et après la séance de la CAP nationale.

A transmettre sous enveloppe à Christine Helstroffer, Solidaires, 4 place de la République à Stg ou par mail.

NOUS SOMMES LES MOINS CHERS

Comparez les tarifs avec d'autres organisations syndicales, et dites-nous si on a tort, sachant que nos cotisations sont réduites au prorata en cas de temps partiel.



Le barème des cotisations 2017



GRADES		Abréviations	ECHELONS - CATEGORIES pour les Chefs de Service Comptable														
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
	Agents «Pacte Juniors»	APJ	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Agents contractuels de droit public (1)	ACDP	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Auxiliaires de service et de bureau	Aux	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Contractuels Hypothèques	CHyp	54	59	64	68	72	77	82	-	-	-	-	-	-	-	
	Contractuels (régisseurs)	CReg	47	56	59	64	67	75	77	-	-	-	-	-	-	-	
C	Agents administratifs ou techniques stagiaires 2ème et 1ère classe (échelle 3 et échelle 4)	AA2 / AT2ST	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Agents administratifs ou techniques 2ème classe (éch. 3)	AA2 / AT2	63	64	64	64	64	64	68	69	70	75	79	-	-	-	
	Agents administratifs ou techniques 1ère classe (éch. 4)	AA1 / AT1	64	64	64	64	68	69	70	74	76	80	81	82	-	-	
	Agents administratifs ou techniques principaux 2ème classe (éch. 5)	AAP2 / ATP2	-	-	-	-	69	71	75	79	81	83	85	87	-	-	
	Agents administratifs ou techniques principaux 1ère classe (éch. 6)	AAP1 / ATP1	-	-	78	80	83	85	89	92	97	-	-	-	-	-	
B	Contrôleurs stagiaires / TG stagiaires (Ecoles)	CS / TGS	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Contrôleurs 2ème classe / Techniciens géomètres	CZ / TG	-	80	80	81	83	84	86	91	94	98	102	106	112	-	
	Contrôleurs 1ère classe / Géomètres	CI / G	82	83	84	85	87	89	92	95	99	102	106	113	118	-	
	Contrôleurs principaux / Géomètres principaux	CP / GP	89	92	95	98	101	104	111	116	121	128	132	-	-	-	
A	Inspecteurs élèves (Ecoles)	IE	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Inspecteurs	I	-	98	100	103	110	117	126	134	139	150	166	172	-	-	
	Inspecteurs Comptables	IC	-	127	130	133	139	145	157	163	167	180	189	201	-	-	
	Inspecteurs spécialisés	IS	107	113	116	125	128	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
A+	Inspecteurs divisionnaires Classe normale	IDIV CN	182	191	198	204	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Inspecteurs divisionnaires Classe normale Comptables	IDIV CN C	245	251	264	269	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe	IDIV HC	202	210	231	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Comptables	IDIV HC C	312	323	344	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Chef de Service Comptable	IDIV HC CSC	-	504	442	396	372	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Inspecteurs principaux	IP	184	199	208	214	237	248	267	275	284	-	-	-	-	-	
	Inspecteurs principaux Comptables	IP C	238	250	267	275	286	304	312	323	339	-	-	-	-	-	
	Inspecteurs principaux Chef de Service Comptable	IP CSC	-	504	442	396	372	-	-	COTISATION DES RETRAITES							
	Administrateurs des Finances Publiques adjoints	AFIPA	248	264	274	310	321	336	-	Pension mensuelle perçue		Montant					
	Administrateurs des Finances Publiques adjoints Hors Echelle A	AFIPA HEA	410	-	-	-	-	-	-	Jusqu'à 1 100 €		18 €					
Administrateurs des Finances Publiques adjoints Comptables	AFIPA C	248	264	274	310	321	336	-	de 1 101 à 1 250 €		21 €						
Administrateurs des Finances Publiques adjoints Chef de Service Comptable	AFIPA CSC	567	504	442	396	372	-	-	de 1 251 à 1 400 €		24 €						
A++	Administrateurs des Finances Publiques	AFIP	347	368	389	410	441	-	-	de 1 401 à 1 550 €		34 €					
	Administrateurs des Finances Publiques Chef de Service Comptable	AFIP CSC	567	-	-	-	-	-	-	de 1 551 à 1 750 €		39 €					
	AGFIP Classe normale	AGFIP CN	420	-	-	-	-	-	-	de 1 751 à 2 100 €		45 €					
	AGFIP 1ère classe	AGFIP 1	525	-	-	-	-	-	-	de 2 101 à 2 500 €		57 €					
	AGFIP Classe exceptionnelle	AGFIP CE	735	-	-	-	-	-	-	de 2 501 à 2 800 €		68 €					
			-	-	-	-	-	-	-	de 2 801 à 3 300 €		85 €					
											de 3 301 à 3 800 €		98 €				
											de 3 801 à 4 300 €		112 €				
											Au-delà de 4 300 €		120 €				

(1) Pour les «Agents contractuels de droit public», ne pas oublier d'appliquer la règle du «prorata temporis» sur la base du temps de travail DGFiP.

PETIT GUIDE DE SURVIE A L'USAGE DES CHEFS DE SERVICES TROP STRESSÉS

Pour les fêtes de fin d'année, la Direction a gâté ses A+ en leur offrant un petit manuel qui leur permettra de bien commencer 2017. Solidaires Finances Publiques s'en est procuré un exemplaire et vous le fait découvrir, en exclusivité !

Chers collaborateurs,

Vous assumez, tout au long de l'année, une dure mais gratifiante tâche : celle de contribuer au bon fonctionnement et à la grandeur de l'Etat!

Cependant se dresse sur votre route un obstacle de taille: l'agent des Finances Publiques. Celui-ci est un être retors et naturellement mauvais; il va donc tout faire pour contrecarrer votre noble mission.

Aussi, afin de vous éviter petits tracas et grandes contrariétés qui risquent d'altérer votre teint et votre humeur, la Direction, toujours soucieuse des conditions de travail de ses fonctionnaires, a décidé de vous livrer quelques recommandations:

1- L'agent des finances publiques est conservateur voire réactionnaire. Il refusera bien évidemment toute modification que vous proposerez dans l'organisation du service pour des raisons aussi fallacieuses et dépassées que les conditions de travail ou la qualité du service public.

Notre conseil : Si vous évoquez devant lui vos projets, il pensera naïvement que vous lui demandez son avis et vous le donnera, ce qui est, vous en conviendrez, inutile. Mettez le devant le fait accompli : il s'offusquera, conformément à sa nature, mais vous aurez gagné du temps et limité les désagréments.



2- L'agent des finances publiques est dissipé voire perturbateur : il est curieusement incapable de rester assis durablement à son poste (où des tâches passionnantes devraient pourtant le retenir) mais, de plus, il se réunit avec ses semblables pour troubler la bonne marche des services, pour ce qu'il est convenu de nommer une "pause" mais qui s'apparente surtout à une déperdition dommageable de temps de travail.

Notre conseil: traquez-le. La Direction, dans sa grande prévoyance, ayant tout fait pour que le contribuable ne puisse plus franchir la porte d'entrée, les caméras de surveillance destinées à l'accueil pourront être utilement redéployées dans les bureaux.

3- L'agent des finances publiques est gourmand voire glouton : des études sérieuses ont prouvé que son cerveau se situait approximativement au niveau de son estomac. A jeun, il peut devenir désagréable

Notre conseil : gavez-le. Galette des rois, St Nicolas, les occasions sont nombreuses, sans oublier le Beaujolais Nouveau, car l'agent boit également en quantité.

Il vous en sera reconnaissant et sera plus enclin à rendre de menus services tels que faire ponctuellement office de déménageur, femme de ménage ou vigile.

4- L'agent des finances publiques est craintif voire couard : au moindre rugissement d'usager, il vous appelle à l'aide et vous laisse affronter seul le quidam courroucé.

Notre conseil : laissez-le se débrouiller. Vous lui rendrez service : c'est en affrontant sa peur qu'on la vainc. Par ailleurs, votre bravoure n'étant plus à prouver, il est parfois bon, afin de ne pas

froisser les susceptibilités, de rester en retrait. La modestie se conjuguant au courage, votre autorité naturelle n'en sera que plus respectée.

5- L'agent des finances publiques est paresseux, voire tire au flanc ; pressé de retourner à ses occupations favorites (lecture de l'Equipe, manucure...) il n'hésitera pas à bâcler son travail tout en vous assurant qu'il l'a parfaitement réalisé.

Bien que vous n'ayez aucun moyen de vous en assurer par vous-même (vous ne savez pas exactement ce qu'il fait), méfiance....

Notre conseil : ayez toujours un inspecteur sous la main qui refera le travail de A à Z, on n'est jamais trop prudent. (Gardez toutefois à l'esprit que l'inspecteur n'est qu'un agent amélioré et qu'il n'est donc pas très fiable non plus)

En espérant que ces quelques conseils vont servir, nous vous réitérons nos vœux de bonheur et vous souhaitons de très bonnes stats pour 2017.

A noter : certains chefs de service s'étonneront de n'avoir pas reçu le Manuel de Survie. La Direction, avec ce souci d'économies qui la caractérise, n'a pas doté les structures qui appliquent déjà à la lettre ces préceptes.

BREVES – BREVES – BREVES – BREVES – BREVES –

QUAND L'HISTOIRE NOUS ECLAIREOU PAS

Vous connaissez sans doute tous le château de Chambord, fleuron de l'architecture Renaissance à la Française, réputé pour son faste et sa silhouette singulière..... Mais ce monument mondialement célèbre conserve également sa part de mystère En effet, les archives relatives à sa construction ont presque toutes disparu. C'est bien dommage, me direz-vous. La faute, peut être, à l'humidité, la vermine, aux ravages du temps ? Vous n'y êtes pas : au XVII^e siècle, la Chambre des Comptes de Blois est rattachée à celle de Paris, (tiens, une restructuration...) On y transfère donc les documents. Problème : le nouveau lieu de dépôt est trop petit pour tout accueillir. Alors on trie... et on jette.

Le rapport avec la DGFIP ? Aucun, bien entendu. Des têtes pensantes grassement payées pour prendre des décisions stupides, ce serait tout bonnement inconcevable

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Prochain CHSCT 67 : prévu le 7/03/2017

L'Assemblée Générale de notre section aura lieu le **jeudi 6 avril 2017**, au Foyer du 23 rue du Lazaret à Strasbourg Neudorf.

Le projet national de liste d'aptitude de C en B sera diffusé sur Ulysse le 27/02/2017. La CAPN est prévue du 2 au 8 mars 2017.

Dates de publication des projets de mutations :

Géomètres : 23/03/2017 ; Catégorie C : 10/04/2017 ; Catégorie A : 3/05/2017

Catégorie B : 4/05/2017 Catégorie C technique : 7/06/2017

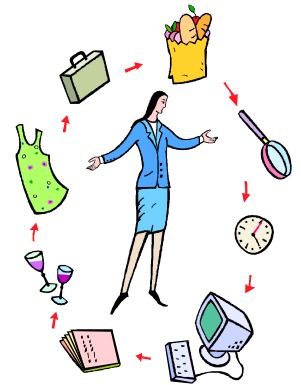
Autour du 8 mars

8 mars, journée "de la femme"!
Nous allons l'entendre des dizaines de fois!

Non, le 8 mars n'est pas la journée "de la femme", c'est la "journée internationale de lutte pour les droits des femmes".

Exit les galanteries appuyées, les fleurs et les chocolats...

Ce qui est en jeu, c'est l'égalité entre les hommes et les femmes, dans les esprits, dans l'éducation, dans la famille, dans la société, au travail, dans la loi etc.



Je suis une femme, je veux être un homme comme les autres.

Je ne suis pas une machine à tenir la maison, ni à donner du plaisir, ni à faire des enfants, ni un défouloir, ni un faire valoir, ni une prise de guerre.

Oui, ces questions sont encore d'actualité en 2017, en France, y compris à la DGFIP.

Solitaires Finances Publiques vous propose de venir en débattre autour d'un café lors de deux rencontres informelles de **12h30 à 13h30**:

- **mardi 7 mars** au 3^e étage de la direction (numéro de la salle exa cte suivra)
- **jeudi 9 mars** à la cafeteria du 35 avenue des Vosges

SECTION :

Bulletin d'adhésion 2017

Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage Prénom

NOM de naissance Date de naissance

Cadre : Grade : Echelon : Date de prise de rang :

Informations professionnelles	Informations personnelles
Service :	Adresse perso. :
Site :
Temps partiel : %
@	@
☎	☎
Ces informations sont obligatoires	Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solitairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solitaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 contact@solitairesfinancespubliques.org solitairesfinancespubliques.org